

AVOMM : Pouvez-vous, madame la présidente, vous présenter ? Je me nomme Saoudatou Amadou Wane, j'ai embrassé la carrière politique avec l'AJD originel. Après la présidentielle de 2007 j'étais élue présidente du mouvement des femmes de l'AJD/MR, au congrès de 2008. Pendant toutes ces années, c'est le seul parti que j'ai connu en tant que militante.

AVOMM : A la veille des élections municipales et législatives, peut-on dire que la sérénité règne dans les rangs de votre parti ?

Saoudatou WANE : Il est évident que nous sommes sereins, un parti qui s'engage pour recueillir le suffrage des citoyens après des élections qui auraient dû se dérouler depuis au moins deux ans ne peut être que prêt. Pour nous ces élections constituent une étape cruciales dans la vie de notre parti, c'est pourquoi nous ne ménageons aucun effort pour prouver que nous participons pour encore mieux nous positionner dans le paysage politique mauritanien. Si nous avons participé c'est pour gagner dans nos fiefs.

AVOMM : Qu'est-ce que vous attendez de ces élections ?

Saoudatou WANE : Nous souhaitons avant tout qu'elles se déroulent dans le calme. Nous croyons fermement que ces élections vont permettre un renouvellement de la classe politique, ce qui est une nécessité. Ce sera certainement l'occasion de voir un nombre plus important de femmes et de jeunes émerger. Ce qui est important c'est de voir enfin notre pays fonctionner avec un parlement légitime après un mandat des députés largement dépassé.

AVOMM : En Afrique, en Mauritanie particulièrement, les femmes jouent très souvent les seconds rôles, partagez-vous ce point de vue ?

Saoudatou WANE : Le combat que les vaillantes mauritaniennes mènent confirme que la femme n'a pas la place qu'elle devrait avoir. Nous constituons plus de 50% de la population et pourtant nous sommes sous représentées dans les cercles de décisions, sur le plan politique et économique. Un grand pas a été franchi au temps du CMJD avec le quota accordé aux femmes et que les partis sont obligés de respecter. Cette mesure a au moins permis de voir plus de femmes députés à l'assemblée nationale. Nous rappelons que beaucoup de choses restent encore à faire. Nous devons appliquer la parité, ce que notre parti encourage d'ailleurs.

AVOMM : Le génocide des noirs africains mauritaniens que d'aucuns appellent passif humanitaire semble être oublié par les autorités du pays, est-ce votre sentiment ?

Saoudatou WANE : L'AJD/MR a toujours posé le règlement de la question du passif humanitaire comme une condition pour la réalisation de l'unité nationale. Nous avons organisé une marche le 9 Février pour exiger l'abrogation de la scélérate loi d'amnistie de 1993 qui protège encore des criminels. Le régime de Mouhamed ould Abdel Aziz doit résoudre ce problème sans demi-mesure. Justice doit être rendue aux victimes, c'est pourquoi nous tenons non seulement au devoir de vérité mais aussi au devoir de justice. Tant que les coupables ne seront pas punis, les Mauritaniens ne seront jamais réconciliés avec eux-mêmes. Nous ne cesserons de rappeler que des criminels siègent au parlement, ce qui est une honte pour toute la nation. Dans le même volet nous rappelons les conditions humiliantes dans lesquelles vivent les déportés de retour.

AVOMM : L'AVOMM a déposé une plainte jugée recevable, contre l'ex président ould Taya devant la justice belge, que pouvez-vous faire pour appuyer cette plainte ?

Saoudatou WANE : Nous comptons poursuivre le combat que nous avons toujours mené dans ce sens. Une grande bataille doit être livrée à l'intérieur du pays pour l'abrogation de la loi d'amnistie, et pour cela, nos partis doivent gagner des sièges à l'assemblée. Avec le soutien de tous les Mauritaniens épris de justice, les criminels ne seront plus couverts. Donc c'est sur deux fronts que nous devons nous battre pour le jugement des génocidaires à commencer par Taya.

AVOMM : Peut-on dire que l'AVOMM nourrit de bonnes relations avec l'AJD/MR ? Et pourquoi ?

Saoudatou WANE : Absolument. Nous saluons le courage de l'AVOMM que nous respectons. Nous ne pouvons que vous encourager à continuer votre lutte pour la promotion des droits de l'homme dans notre pays.

AVOMM : L'enrôlement continue d'être dénoncé par les noirs africains mauritaniens en particulier, n'est-il pas légitime pour la Mauritanie d'avoir un fichier d'état civil fiable à l'instar des pays développés ?

Saoudatou WANE : Oui la Mauritanie a le droit de rendre son fichier d'état civil fiable, ce droit n'a jamais été contesté, mais seulement les autorités racistes ont voulu profiter de cette situation pour exclure un nombre important de noirs, ce que nous n'avons jamais cautionné. Les citoyens mauritaniens n'étaient pas soumis aux mêmes conditions quand ils s'enrôlaient. La couleur de votre peau pouvait constituer un atout ou un handicap. Dans ces conditions il ne s'agissait plus d'une question de fichier fiable mais d'une volonté manifeste d'épurer, et nous

savons ce que ces recensements racistes ont engendré.

AVOMM : Que dire de la Mauritanie aujourd'hui, au plan politique et social ?

Saoudatou WANE : Sur le plan social, les pauvres deviennent de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches. Les inondations que la Mauritanie a connues, surtout la capitale Nouakchott ont démontré la précarité dans laquelle vivent les populations au mépris du "président des pauvres". La démocratie recule et les libertés sont bafouées.

AVOMM : Votre dernier mot Madame la présidente ?

Saoudatou WANE : J'appelle les femmes à se mobiliser pour prendre leur avenir en main et pour un changement en Mauritanie. L'injustice n'a que trop duré.

Bonne chance à vous et merci d'avoir accepté de vous exprimer dans ce site dédié à nos martyrs et aux droits de l'homme.

Propos recueillis par Mireille Hamelin